

Réf: Dossier 344141

Avis de constitution

SOCIETE « CISSMADANE »

Siège ABIDJAN ABOBO BELLEVILLE, Lot 4844, Ilot
411

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CISSMADANE »

Objet : La société dénommée CISSMADANE a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Transfert d'argent ;
- Achat et vente de motos ;
- Assainissement ;
- Gestion de l'environnement et des ressources naturelles ;
- Construction, bâtiment et travaux publics, fourniture, prestations de services divers ;
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO BELLEVILLE, Lot 4844, Ilot 411

Dirigeant(s) M CISSE ISSIAKA (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B13-09724 du 30/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°57870/GTCA/RC/2024 du 30/09/2024

